

REGLEMENTS GENERAUX

3. PARTIE COMPETITION LBFR

ARTICLE 1

La Ligue belge francophone de rugby organise chaque année une compétition (championnat et coupe) régionale LBFR pour Seniors.

Pour y participer, les clubs doivent s'inscrire pour la fin du mois de juin.

L'inscription à cette compétition implique pour le club l'engagement formel de se conformer en tous points aux Statuts et Règlements de la Ligue belge francophone de rugby actuellement en vigueur,

Ces clubs seront répartis selon la formule établie par le C.A. qui détermine également, avant le début de chaque saison, les conditions de participation aux diverses divisions.

ARTICLE 2 : FORFAIT

Une équipe qui, au cours d'une même saison, déclare 3 forfaits (FF) sera déclarée « forfait général ».

Les droits et obligations de cette équipe lui seront alors retirés pour les matchs restant à jouer.

Si une équipe est déclarée forfait général ou déclare forfait général (c'est-à-dire si elle se retire du Championnat), tous ses matchs déjà joués ou restant à jouer pour le Championnat seront considérés comme perdus avec un score de forfait (FF).

Si un club aligne plus de 2 équipes en championnat et qu'une équipe déclare forfait ou est déclarée forfait en application de l'article 6, toutes les équipes inférieures seront déclarées forfaits (ff) pour cette journée.

Si une équipe déclare forfait lors du match aller elle jouera le match retour en déplacement.

ARTICLE 3 : Joueur de plus de 35 ans

Les joueurs de plus de 35 ans affiliés à un autre club, ne sont plus autorisés à venir renforcer une équipe participant au championnat et à la coupe régionale, par éthique sportive vis-à-vis des autres clubs.

ARTICLE 4 : CHAMPIONNAT

1. Classement final

Dans chaque division, les clubs seront classés suivant le nombre de points acquis à raison de :

- match gagné 4 pts
- match nul 2 pts
- match perdu 0 pts

Bonus (1 pt maximum par match)

- 4 essais marqués ou plus 1 pt
- Défaite de 7 points ou moins 1 pt

Forfait

Si l'équipe 1 déclare forfait, les autres équipes du club (2 ou 3) seront déclarées forfait.

- Equipe déclarée forfait (FF) moins 2 pts
- Equipe déclarées forfait administratif (FA) moins 1 pt
- Equipe non fautive (FF ou FA) gagne le match 25-0 et marque 5 pts au classement

2. En cas d'égalité de points

Si plusieurs clubs se retrouvaient à égalité de points au classement, ils seraient classés dans l'ordre :

- 1- le plus grand nombre de points de classement obtenu dans les rencontres (bonus compris) qui les ont opposés l'un à l'autre.
- 2- le club classé premier sera celui qui aura eu le moins de joueurs exclus (carte rouge) pendant les matchs de la division ou de la poule dans laquelle l'équipe a évolué.
- 3- la plus grande différence entre le total des points marqués "pour" et des points marqués "contre" dans les rencontres qui les ont opposés.
- 4- puis, en cas d'égalité de différence, le plus grand nombre de points marqués "pour" dans toutes les rencontres de la division ou de la poule dans laquelle l'équipe a évolué.
- 5- s'il y a encore égalité, le plus grand nombre d'essais marqués dans toutes les rencontres de la division ou de la poule dans laquelle l'équipe a évolué.
- 6- enfin, si après application des dispositions ci-dessus, il est impossible de départager les clubs à égalité, il sera procédé à un test-match sur terrain neutre et à une date décidée souverainement par le Conseil d'Administration.

3. Club qui aligne plusieurs équipes en championnat régional LBFR

Si les différentes équipes jouent le même jour

Les clubs peuvent disposer librement de leurs joueurs, avec comme restriction que si des joueurs, le même jour, sont alignés deux fois parmi les 15 titulaires de départ, l'équipe inférieure est déclarée forfait administratif (25-0 – moins 1 point au classement)

Si les différentes équipes jouent à des dates différentes

Equipe 2

Les joueurs repris sur la feuille de match de la dernière rencontre d'une équipe supérieure, ne peut pas participer au match d'une équipe inférieure.

Equipe 3

Les joueurs repris sur la feuille de match des deux dernières rencontres d'une équipe supérieure, ne peut pas participer au match d'une équipe inférieure.

Si ces faits sont établis, l'équipe inférieure est déclarée forfait administratif (25-0 – moins 1 point au classement).

4. Horaire des matches

Les matchs se jouent à :

Equipe 1	15h00
Equipe 2	13h00
Equipe 3	11h00

Possibilité de modifier l'horaire d'une rencontre à la condition que les 2 équipes marquent leur accord et que la demande soit faite au gestionnaire du championnat, 15 jours avant la date de la rencontre. L'horaire des rencontres sera indiqué sur le calendrier officiel repris sur le site de la LBFR.

5. Montée – Descente

Suivant la formule utilisée et le nombre des descendants de Division 3 Nationale, le système de montée-descente sera communiqué aux clubs en même temps que le calendrier.

ARTICLE 5 : COUPE LBFR

La participation est ouverte à toutes les équipes 1 participant au championnat régional LBFR.

1. Organisation

Suivant le nombre d'équipes inscrites le C.A. de la LBFR établira une formule applicable pour la saison en cours.

2. Handicap

Lors de toute rencontre de la coupe régionale (sauf pour la finale), un handicap de 7 points par division sera attribué à l'équipe classée le plus bas.

3. Qualification en cas d'égalité sur une rencontre éliminatoires

L'équipe qui à le plus grand handicap de départ.

L'équipe qui a marqué le plus d'essais pendant les deux rencontres.

L'équipe qui à eu le moins d'exclus.

L'équipe qui a marqué le plus de drop-goals pendant la rencontre

S'il est impossible de départager les équipes sur base des critères précités :

Tir de 3 coups de pied de pénalité, de la ligne des 22 mètres, par 3 joueurs différents de chaque équipe alternativement. Il est tiré autant de séries complètes qu'il est nécessaire pour départager les équipes.

Entre deux séries de tir au but, les équipes doivent changer de joueurs, sont qualifiés pour participer aux tirs au but, les joueurs qui ont participé à la rencontre, à l'exception des joueurs remplacés ou exclus.

4. Cas d'égalité en Finale

Deux prolongations de 15 (quinze) minutes.

L'équipe qui a marqué le plus d'essais pendant les deux rencontres.

L'équipe qui à eu le moins d'exclus.

L'équipe qui a marqué le plus de drop-goals pendant la rencontre

S'il est impossible de départager les équipes sur base des critères précités :

Tir de 3 coups de pied de pénalité, de la ligne des 22 mètres, par 3 joueurs différents de chaque équipe alternativement. Il est tiré autant de séries complètes qu'il est nécessaire pour départager les équipes.

Entre deux séries de tir au but, les équipes doivent changer de joueurs, sont qualifiés pour participer aux tirs au but, les joueurs qui ont participé à la rencontre, à l'exception des joueurs remplacés ou exclus.

Création août 2018

Ajout de l'ARTICLE 4.4 juin 2022

Suppression de l'ARTICLE 4.4 – décision de la commission d'appel du 2 octobre 2022